

Le compteur général de la			
Chancellerie,	5,000	"	2,000
Le lord chancelier,	14,000	"	8,000
Le juge en chef du Banc de la			
Reine,	10,000	"	7,000
Le juge en chef des Plaids-			
Communs,	8,000	"	6,000
Le juge en chef de l'Echiquier,	7,000	"	6,000
Juge en chef du Banc de la Rei-			
ne, (Irlande.)	5,074	"	4,500
Juge en chef des Plaids-Com-			
muns,	4,605	"	4,500
Juges puînés, chacun,	3,688	"	3,000
Juges puînés d'Angleterre, con-			
servent leur salaire de			5,000
ECOSSE.—Président de la cour			
des Sessions,	4,800	"	4,300
Lord Justice Clerk,	4,500	"	4,009

EUGENE SUE.

L'Ami du Peuple nous fait connaître les *Mystères du Peuple*, nouveau roman de M. Eugène Sue :

Le citoyen Eugène Sue a mis en scène les récits de l'Evangile en les arrangeant d'après les doctrines de la Montagne et en les embellissant d'une multitude de jurons qu'il a la gloire d'avoir inventés, et dont voici quelques exemples pris au hasard : " Par le ventre de Goliath, par l'oreille de Melchisedech, par le nez d'Ezéchiel, par les entrailles de Jérémie."

En lisant M. Sue, vous entendrez saint Pierre prêcher le communisme et dérober à Louis Blanc quelques tirades sur l'organisation du travail. Saint Paul répète les déclamations du patriarche icarien, condamné pour escroquerie, et saint Jean copie les articles de fond du *National*. C'est encore plus enaïeux que déplacé.

Une autre idée aussi absurde que ridicule, dont M. Sue a fait la cause de son écrit, c'est la distinction entre les Gaulois et les Français. Les Français sont des tyrans, des ristes, des réactionnaires, en un mot, des monstres dont il faut purger la terre ; les Gaulois sont les républicains, les socialistes, longtemps opprimés, mais qui verront enfin sonner l'heure de la vengeance. Cette idée est loin d'être neuve ; nous l'avons trouvée dans un pamphlet du temps de la Fronde, déjà vieux de deux siècles, et, à l'époque des beaux jours de la Convention, elle inspira une pétition dont M. Sue a pris soin d'enrichir son livre. Pareil langage mérite d'être connu :

" Jusques à quand souffrirez-vous que nous portions encore l'infâme nom de Français ! Tout ce que la démence a de faiblesse, tout ce que l'absurdité a de contraire à la raison, tout ce que la turpitude a de bassesse ne sont pas comparables à notre manie de nous couvrir de ce nom."

Il n'est pas douteux que les membres de la société secrète la *Némésis*, dont il était fort question ces jours-ci, ne fussent des Gaulois et non des Français.

CONDITIONS.

L'ORDRE SOCIAL

se publie une fois chaque semaine, le JEUDI, en 16 pages grand in-Octavo, double colonne, donnant la matière de plus de 25 volumes ordinaires, pour le même abonnement de

DIX CHELINS par année pour les abonnés de la Cité de Québec, et de SEPT CHELINS et DEMI pour les abonnés éloignés, afin qu'en payant en sus de leur abonnement les frais de poste, ils aient le journal au même prix que les citoyens de Québec. On ne reçoit pas d'abonnement pour moins d'une année, payable par semestre, et d'avance. Pour faciliter la classe ouvrière de cette ville, nous recevons le prix des abonnements par 3 mois.

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin de l'année, et de payer ce qu'ils doivent.

Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (francs de port,) au Bureau du Journal, No. 5, Rue des Jardins, Québec.

Les Messieurs suivants, nommés agent de notre Journal, sont autorisés à recevoir les argents, et à en donner quittance.

Paroisses d'en Haut.

Montréal,	—	—	—	MM. J. B. Rolland, Libraire.
Toronto,	—	—	—	J. P. Leprohon, écr. Av.
Trois-Rivières,	—	—	—	A. Larue, écr., March.
Répigny,	—	—	—	A. Dallaire, Inst.
Sherbrooke,	—	—	—	D. V. St-Cyr, Et. D.
Stanstead,	—	—	—	M. l'abbé Champoux.
Lotbinière,	—	—	—	J. Filteau, écr., N. P.
St. Eustache,	—	—	—	Damas Robin.
St. Anne de la Pérade,	—	—	—	Jos. Elz. Douville.
Berthier, (en haut)	—	—	—	J. F. Coutu, écr. N. P.
St. Pie,	—	—	—	J. C. Bachand.
Yamachiche,	—	—	—	J. C. Dumoulin, écr.
Rivière du Loup, (en haut)	—	—	—	J. L. Pichette, Inst.
St. Grégoire,	—	—	—	G. Bourgeois, écr. M. D.
St. Augustin, (district de Mont.)	—	—	—	Dr. Mignault, écr.
St. Prosper,	—	—	—	Ol. Trudel.
Rivière David,	—	—	—	J. B. Comeau, écr.
Deschambault,	—	—	—	Isidore Belleau, Inst.
Cap-Santé,	—	—	—	Elie Rinfret.
Pointe aux Trembles,	—	—	—	F. X. Larue.
St. Foy,	—	—	—	B. Marquette, Inst.
Portneuf,	—	—	—	J. B. Lionnais, Inst.
St. Geneviève de Batiscan,	—	—	—	Dolpliche Trudel,
St. Stanislas,	—	—	—	H. A. Trépanier, Inst.
St. Claire,	—	—	—	Alexis Beaulieu, maich.
St. Croix,	—	—	—	M. Couture, écr. N. P.
St. Guillaume d'Upton,	—	—	—	M. l'abbé Desilets.

Paroisses d'en Bas.

Pointe Lévy,	—	—	—	A. Paquet, Inst.
Beaumont,	—	—	—	Chs. Letellier, Inst.
St. Michel,	—	—	—	B. Pouliot, écr. N. P.
St. Thomas,	—	—	—	J. D. Lépine, écr. N. P.
St. Charles, (Rivière Boyer),	—	—	—	Ls. Labrecque, écr. M. D.
St. Gervais,	—	—	—	H. Tanguay, March.
St. Pierre, (Rivière du Sud)	—	—	—	Philippe Verrault,
St. François, ditto,	—	—	—	Philippe Beaulieu,
St. Marie, (Beauce.)	—	—	—	Frs. Duméault, écr. M. D.
Islet,	—	—	—	L. Ballentyne, écr. Arp.
St. Anne la Pocatière,	—	—	—	Ls. Moreau, écr. N. P.
St. Roch des Aulnets,	—	—	—	Ls. Tremblay, écr. M. D.
St. Jean Port-Joly,	—	—	—	L. Z. Duval, écr. N. P.
Kamouraska,	—	—	—	T. J. A. Michaud, écr.
Rivière du Loup,	—	—	—	J. B. Pouliot, écr.
Isle-Verte,	—	—	—	H. Roy, écr.
St. Simon,	—	—	—	Chs. Frs. Caron.
St. Denis,	—	—	—	F. Jorje, écr.
Trois-Pistoles,	—	—	—	P. Fournier, écr.
Rivière-Ouelle,	—	—	—	Thos. Bégin, Inst.
Rimouski,	—	—	—	L. F. Garon, écr.
Cacouna,	—	—	—	J. B. Beaulieu, écr.
Malbaie,	—	—	—	Vital Tremblay, Inst.
Chicoutimi,	—	—	—	T. C. Casault, écr. grf.
Madawaska,	—	—	—	M. l'abbé Langevin.
Beauport,	—	—	—	M. l'abbé Bernard.
Château-Richer,	—	—	—	L. C. Le François, écr.
Percé,	—	—	—	M. l'abbé Gingras.

Nous acceptons avec reconnaissance, les services d'un AGENT, pour chaque localité, où il n'y en a pas. Le journal est donné gratis aux AGENTS, qui s'intéressent à propager notre feuille.

IMPRIMÉ et PUBLIÉ pour les PROPRIÉTAIRES, par Stanislas Drapeau, 5, Rue des Jardins.